



La rentabilité

Gagner de l'argent ne suffit pas : il faut en gagner assez par rapport à ce qui est investi. Trois ratios répondent à trois personnes : le client (la marge),...

ROE

bénéfice ÷ fonds propres

ROA

(bénéfice + intérêts) ÷ bilan

marge

bénéfice ÷ ventes

art. 675

dividende sur le bénéfice



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

Le compte de résultat doit distinguer le résultat d'exploitation, le résultat financier, le hors exploitation et l'exceptionnel (art. 959b) : c'est ce qui permet des ratios propres.



LA RÈGLE

À retenir

Rentabilité des fonds propres (ROE) : bénéfice ÷ fonds propres.



LA RÈGLE

La règle clé

Bénéfice 68 000, chiffre d'affaires 1 200 000 : Marge 5,7 % (pratique)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« La marge parle au client, le ROE à l'actionnaire, le ROA à l'entreprise. »



LE PIÈGE

Le piège

Un ROE très élevé peut cacher des fonds propres trop faibles : 20 % de rentabilité sur un capital minuscule signale surtout un risque de surendettement.



LA BASE LÉGALE

Les références

CO art. 675, 959b, 960a ; usages de l'analyse financière.



Le cas express

Bénéfice 50 000, fonds propres 250 000. ROE ?

✓ 20 % $50\,000 \div 250\,000$.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Isoler l'exceptionnel.
- ☐ Calculer marge, ROE, ROA.
- ☐ Comparer au taux d'intérêt payé.
- ☐ Comparer à la branche.
- ☐ Expliquer les écarts d'une année à l'autre.